ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 18 / 12 / 2025 à 15:23

Date de publication : samedi 22 mars 2025 à 08:20

Type : Constitution SCI

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 22/03/2025 il a été constitué une SCI dénommée :

GREMONTAGNE

Siège social : 2 rue Farconnet 38000 GRENOBLE **Capital :** 1000 € **Objet social :** Acquisition, gestion et location de biens immobiliers en meublé, entretien, financement et optimisation fiscale desdits biens. **Gérance :** M Huillier Yohan demeurant 2 rue Farconnet 38000 GRENOBLE **Cession de parts sociales :** • Droit de préemption : Les associés disposent d'un droit de préemption sur les parts sociales qu'un associé envisage de céder. • Agrément obligatoire : Toute cession de parts sociales à un tiers extérieur nécessite l'agrément des associés à la majorité des 75% des parts sociales. • Passage chez le notaire : Si la cession porte sur plus de 50% du capital social, un acte notarié est requis. • Cession libre entre associés et famille directe : Les cessions entre associés et à des ascendants ou descendants directs sont libres. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE. La société opte pour l'Impôt sur les Sociétés (IS).

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/9397244a-aaca-4f75-86a4-d68b8530fdc1-form-instance